



LA FÉDÉRATION DES CONSEILS D'ÉDUCATION
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PLANIFICATION STRATÉGIQUE (2014-2019)

Le français à cœur...

L'éducation en tête

PLAN D'ACTION

24 mai 2014



Le français à cœur... L'éducation en tête

MISSION

Soutenir les CÉD afin qu'ils puissent jouer le rôle de premier responsable de la gestion scolaire francophone par l'organisation d'activités de formation, de concertations sur des sujets d'intérêt commun et en agissant comme porte-parole dans les dossiers provinciaux pertinents à l'avancement de la cause de l'éducation.

VISION

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) veut devenir le chef de file pour le développement d'une société acadienne et francophone où la langue et la culture sont célébrées, et où les intérêts et les droits de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick sont respectés.

VALEURS

Les valeurs suivantes sont celles qui sous-tendent le travail de la FCÉNB, qui la guident dans ses relations avec ses membres, ses bénéficiaires et ses partenaires et qui déterminent le choix de ses stratégies et de ses principes directeurs:

- Collaboration, respect et équité
- Fierté de la langue et de la culture
- Transparence et imputabilité
- Solidarité et inclusion
- Autonomie et approche proactive
- Démocratie



ENVIRONNEMENT INTERNE	
FORCES	
Organisation plus mature qui a une vision plus claire de ses objectifs.	
Groupe efficace au conseil d'administration. Cela s'exprime par l'évolution constante de ses membres et la solidarité de l'équipe autour des décisions prises, le bon échange d'information dans les CÉD.	
Accès au budget provincial et au personnel de soutien des CÉD.	
Ouverture du ministère de l'Éducation à travailler avec la FCÉNB.	
Meilleure connaissance par les partenaires de l'existence et du rôle de la FCÉNB.	
On constate un plus grand engagement des membres à la FCÉNB	
On compte sur des partenariats solides et durables.	
Possède une plus grande reconnaissance, crédibilité et influence auprès du gouvernement provincial.	
FAIBLESSES	
Absence d'un manuel des politiques.	
Dépendance du budget provincial des CÉD (et contraintes liées aux règles du gouvernement). Un manque de revenus autogénérés qui permettrait d'accéder à une plus grande liberté financière.	
Limites dans les ressources financières et humaines strictement affectées à la FCÉNB	
Développer davantage des mécanismes de communication avec les membres, les bénéficiaires et les partenaires.	
ENVIRONNEMENT EXTERNE	
POSSIBILITÉS	
D'augmenter les partenariats pouvant aider à réaliser la mission de la FCÉNB	
Accentuer l'utilisation des médias électroniques avec les membres, les partenariats et le public.	
CONTRAINTES	
Certains articles de la loi sur l'éducation qui restreignent l'action des CÉD et de la FCÉNB	

AXES STRATÉGIQUES







VALORISATION DE L'ÉDUCATION	FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE	GESTION SCOLAIRE	FORMATION ET RECHERCHE	PARTENARIATS	COMMUNICATION	GOVERNANCE
Valoriser l'éducation en français, promouvoir la participation active de la communauté francophone à la gestion des écoles et encourager les parents à s'engager aux élections scolaires	Obtenir un financement équitable dans les institutions d'enseignement francophones	Assurer la conformité de la Loi sur l'Éducation et ses Règlements à l'article 23 de la Charte des droits et libertés et la jurisprudence afférente afin que les CÉD puissent exercer toute l'autorité de gestion scolaire que le droit leur réserve exclusivement	Assurer la formation des membres des CÉD et des membres des comités parentaux d'appui à l'école et qui permettent de constituer des sources d'information et d'expertise dans les dossiers et enjeux majeurs en éducation	Mesures visant à établir et maintenir des partenariats solides et durables avec le gouvernement, avec le monde des affaires et avec le milieu associatif du Nouveau-Brunswick et du Canada	Améliorer les réseaux de consultation et de communication entre les membres, les bénéficiaires et les partenaires. Assurer la visibilité des dossiers et enjeux importants en éducation dans la communauté	Assurer une gestion interne efficace et l'autonomie financière





AXES STRATÉGIQUES





1. Valorisation de l'éducation

On retrouvera sous cet axe toutes actions qui contribueront à valoriser l'éducation en français, promouvoir la participation active de la communauté francophone à la gestion des écoles et encourager les parents à s'engager aux élections scolaires.

<i>MOYENS ENVISAGÉS</i>	<i>ACTIVITÉS PRÉVUES</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>Progression</i>
<p>1.1 Une campagne de sensibilisation au rôle des CÉD est développée et mise de l'avant à l'approche des élections scolaires.</p>	<p>Réviser la campagne faite en 2012 en collaboration avec les partenaires (dépliant, capsules radio)</p> <p>Recherche l'appui des organismes acadiens pour faire de l'éducation un projet de société : AFMNB, table sectorielle de l'éducation de la SANB</p> <p>Faire des présentations aux CPAÉ et aux organismes du rôle de conseiller et du système d'éducation</p>		<p></p> <p></p> <p></p>
<p>1.2 Une stratégie médiatique pour susciter l'intérêt des candidats potentiels aux élections scolaires est élaborée et mise en œuvre.</p>	<p>Rencontre avec Élection NB en exposant les questionnements (lettre écrite pour la campagne 2012)</p> <p>Être impliqué dans la campagne médiatique d'Élection NB</p> <p>Écrire une chronique dans l'Acadie</p>	<p>Une rencontre avec Élection NB a eu lieu et les questionnements soulevés suite à la campagne de 2012 ont été soulevés et rectifiés</p>	<p></p> <p></p> <p></p>






	<p>Nouvelle - espace du Forum des organismes de la SANB</p> <p>Rencontre avec le MÉDPE pour ressources financières</p> <p>Médias sociaux : faire une page Facebook</p>	<p>Discussions en cours dans le cadre du comité bipartite</p>	 
--	--	---	--



LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur
	L'activité prévue a été abandonnée

2. Financement de l'éducation publique

On retrouve sous cet axe toutes actions qui permettront d'obtenir un financement équitable dans les institutions d'enseignement francophones

<i>MOYENS ENVISAGÉS</i>	<i>ACTIVITÉS PRÉVUES</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>Progression</i>
<p>2.1 Assurer un suivi à l'étude des besoins en financement des institutions francophones - Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins</p>	<p>Continuer à voir à la mise en œuvre complète du Rapport de Pierre-Marcel Desjardins.</p>		
<p>2.2 Du démarchage auprès du gouvernement est effectué pour demander un financement équitable en éducation.</p>	<p>Démarchage au niveau du PLOE</p> <p>Participation aux consultations prébudgétaires</p>	<p>Des informations au sujet des fonds obtenus par le PLOÉ entre 2009-2013 ont été obtenues auprès du MÉDPE et partagés avec la FNCSF dans le cadre d'un recensement de données pour déterminer la façon dont sont utilisés les fonds reçus du PLOÉ.</p> <p>Une lettre a été envoyée au Premier ministre en janvier 2015, pendant les travaux sur le budget provincial afin de lui faire part des priorités en</p>	 








		éducation.	
2.3 Une campagne de sensibilisation auprès de la communauté se continue pour expliquer les besoins de financement en éducation et la nécessité de prioriser ce domaine.	Selon les besoins des CÉD une approche sera entamée.		
2.4 Réaliser des interventions auprès du gouvernement, inspirées du rapport Aucoin/Porter, pour s'assurer que l'inclusion scolaire soit réalisée.	Continuer le suivi.		

LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur
	L'activité prévue a été abandonnée




3. Gestion scolaire

Cet axe va regrouper toutes actions qui visent à assurer la conformité de la Loi sur l'Éducation et ses règlements à l'article 23 de la Charte des droits et libertés et la jurisprudence afférente afin que les CÉD puissent exercer toute l'autorité de gestion scolaire que le droit leur réserve exclusivement.

<i>MOYENS ENVISAGÉS</i>	<i>ACTIVITÉS PRÉVUES</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>Progression</i>
3.1 Poursuivre le projet de révision de la Loi sur l'Éducation	Démarchage pour accélérer le processus.	Le document de demandes de changement a été soumis par le MÉDPE pour une révision juridique externe.	
3.2 Analyse exhaustive de la Loi sur les services de la petite enfance	Rencontre avec Me Doucet	Présentation de Me Doucet au CA	
	Entamer des discussions avec le MÉDPE	Des discussions sont en cours dans le cadre du comité bipartite.	
3.3 Dépôt à la ministre de l'Éducation, du document de la FCÉNB proposant des modifications à la loi sur l'Éducation et des services à la petite enfance respectant la dualité linguistique.	Rencontre avec la ministre de l'Éducation.	Le document de la FCÉNB pour les demandes de modifications à la Loi sur l'Éducation a été remis à la ministre de l'Éducation le 15 avril 2014.	
	Travail sur la Loi sur les Services à la petite enfance	Des discussions sont en cours dans le cadre du comité bipartite.	







3.4 À la suite des rencontres avec le ministre de l'Éducation, rendre public leur document par conférence de presse.	À déterminer.		
--	---------------	--	---



LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur
	L'activité prévue a été abandonnée




4. Formation et recherche


Cet axe contient toutes actions qui visent à assurer la formation des membres des CÉD et des membres des comités parentaux d'appui à l'école et qui permettent de constituer des sources d'information et d'expertise dans les dossiers et enjeux majeurs en éducation.





MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
<p>4.1 De la formation et des présentations informatives sont offertes aux Congrès annuels et, autant que possible, lors des rencontres du conseil d'administration.</p>	<p>Inviter des spécialistes lors des réunions du CA.</p> <p>Promouvoir et partager l'utilisation de la formation interactive pour les membres des CPAÉ</p> <p>Document-guide pour les membres des CPAÉ révisé.</p>	<p>En 2014-2015, le CA a eu des présentations de la FJFNB, du RIFNB. de Forté Communications ; une session de travail sur la PALC et les stratégies qui touchent la FCÉNB menée par une consultante.</p> <p>La formation interactive développée par le DSFNO a été partagée avec les 2 autres CÉD.</p>	<p></p> <p></p> <p></p>
<p>4.2 Réviser le guide du conseiller et conseillère des CÉD, ou d'autres documents de formation, préparés en</p>	<p>Le comité bipartite se penche sur la révision du guide du conseiller et de la conseillère.</p>		<p></p>







collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance			
4.3 Des projets de recherches, études, sondages, mémoires, etc. sont réalisés et les résultats sont partagés pour fournir des informations pertinentes.	Évaluation des frais reliés aux programmes de francisation dans les CÉD Explorer avec le CRDE la possibilité de créer un programme de francisation complet qui remplit les besoins de la communauté francophone, chiffrer les coûts pour le créer et l'implanter	Les CÉD ont partagé les coûts engagés pour la francisation dans leur district scolaire.	 







LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur

	L'activité prévue a été abandonnée
---	--


5. Partenariats Cet axe contient toutes mesures visant à établir et maintenir des partenariats solides et durables avec le gouvernement, avec le monde des affaires et avec le milieu associatif du Nouveau-Brunswick et du Canada.			
<i>MOYENS ENVISAGÉS</i>	<i>ACTIVITÉS PRÉVUES</i>	<i>RÉSULTATS</i>	<i>Progression</i>
5.1 La participation au Forum de concertation des organismes acadien, au Réseau de la petite enfance et au Réseau des ayants droit, entre autres, doit être constante et active.	Maintenir notre participation active au sein de ces organismes. Suivi sur le Réseau de la petite enfance géré par le MÉDPE	Le Réseau de la petite enfance n'est pas actif.	
5.2 Des invitations sont lancées aux partenaires afin qu'ils participent aux activités de la FCÉNB.	Invitations au Congrès annuel organisé conjointement avec un organisme partenaire.	La FCÉNB a tenu son congrès annuel en partenariat avec l'AFPNB en 2014. Les CPAÉ de la province sont invités à participer au congrès en 2015 à titre de partenaire privilégié en éducation.	 
5.3 La FCÉNB participe, autant que possible, aux diverses activités organisées par ses partenaires.	Représentation active aux activités complémentaires au mandat de la FCÉNB de nos partenaires, selon les capacités budgétaires.	En 2014-2015 la FCÉNB a participé à des activités de la SANB, de la FJFNB, du CODAC-NB, de l'AEFNB du MÉDPE, des conférences sur l'immigration en plus des activités du RIFNB, elle a rencontré le Centre de la	





		francophonie des Amériques, participé à la conférence Clair 2015, et à celle du PADL.	
5.4 La FCÉNB continue à coprésider le GACEF et maintenir des interactions constantes avec un ensemble de partenaires en éducation	Continuer à participer aux réunions du Comité directeur et du GACEF.	<p>Participation au lancement de la PALC en mai 2014.</p> <p>3 Réunions du GACEF et 3 réunions du Comité directeur en 2014-2015</p> <p>La FCÉNB continue de siéger à la Table sectorielle en éducation de la SANB.</p>	  

LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur
	L'activité prévue a été abandonnée

6. Communication Améliorer les réseaux de consultation et de communication entre les membres, les bénéficiaires et les partenaires et assurer la visibilité des dossiers et enjeux importants en éducation dans la communauté.			
 EN VISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
6.1 Un bulletin d'information semestriel est envoyé aux membres et partenaires par voie électronique.	Président et responsable administrative créent un bulletin des activités au printemps et à l'automne.		
6.2 Une tournée des médias est effectuée et une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre.	Sujets : PALC, Rapport de Pierre-Marcel Desjardins, Immigration		
6.3 Des nouvelles et des communiqués de presse sont émis au besoin.	À déterminer après les réunions du CA	Un communiqué de presse a été publié en avril 2015; Une lettre d'opinion a été envoyée à l'Acadie Nouvelle en février 2015	
6.4 Un site internet plus convivial et mis à jour régulièrement.	Le contenu du site internet est évalué et modifié pour refléter les besoins des conseillères et conseillers d'éducation	Une firme a été engagée pour revamp le site internet et le rendre plus convivial.	
6.5 Élaboration et mise en place d'une stratégie de communication par les médias sociaux	Demandes d'estimations de services professionnels pour l'élaboration et la mise en place de la stratégie		





LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur
	L'activité prévue a été abandonnée

7. GOUVERNANCE			
Toutes actions qui visent à assurer la gestion interne efficace et autonomie financière			
MOYENS ENVISAGÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	RÉSULTATS	Progression
7.1 Les politiques de la FCÉNB sont rédigées et révisées.	Un comité est mis en place pour réviser les procès-verbaux afin d'établir les politiques.	La FCÉNB a choisi de se doter d'un mode de fonctionnement plutôt que des politiques. Le mode de fonctionnement sera bonifié et modifié constamment selon les décisions prises par le CA.	
7.2 Des sources de financement autres que les frais d'adhésion des membres et le budget des CÉD sont développées pour atteindre une plus grande autonomie financière.	Un comité est mis en place pour étudier la faisabilité de l'obtention de sources de financement additionnelles	Ce comité n'est pas actif présentement.	
7.3 Une évaluation du conseil d'administration et du personnel est effectuée régulièrement.	2 évaluations sur l'efficacité du CA sont faites par année. Continuité de l'évaluation annuelle du personnel	Une évaluation du déroulement d'une réunion du CA a été faite en 2014-2015. L'évaluation de la responsable administrative a été faite pour 2014.	 
7.4 Valoriser le rôle du conseiller d'éducation et	Continuer le travail des comités	Un document comparant la	



améliorer sa rémunération pour la rendre plus équitable.	concernés	rémunération des conseillers scolaires à travers le Canada est en cours de rédaction.	
--	-----------	---	---

LÉGENDE	
	Complété
	En cours de travail
	Projet abordé dans le futur
	L'activité prévue a été abandonnée